



- Axes marchables - Régime 30
- Trame de quartier (zone 20/30) existant/à requalifier
- Chemin. en site propre existant/à requalifier/à créer
- Réseau de promenade et de randonnée existant/à créer
- Tronçon critique sécurisé et confort
- Tronçon critique santé urbaine
- Magistrales
- Zone piétonne

- * Intercommunalité
- Arrêt TC
- ⊙ GARE Léman express
- Carrefour
- II / ↓ Franchissement existant/à créer

- | existant | projeté | |
|---|---|--|
| □ E / □ E | □ E / □ E | Ecole/crèche/enseignement |
| □ S / □ S | □ S / □ S | Equipements sportifs |
| □ H / □ H | □ H / □ H | Equipements santé |
| □ C / □ C | □ C / □ C | Equipement culturel, loisirs, services publics et communaux |
| | ◇ | Equipements publics communaux en périmètre PLQ (localisation et programmation à affiner) |

Commune de Carouge - Plan directeur des chemins pour piétons

Description de l'objet Commentaire

Principes d'aménagement et exigences en termes de circulation sur le réseau routier

Principes d'aménagement en termes d'urbanisme, d'espaces publics et de paysage

Régime 30		Axes marchables Réseau primaire et secondaire. Route au trafic relativement important. Traversées piétonnes sécurisées (refuges ou feux). Trottoirs larges et continus. Suppression des obstacles architecturaux. Accompagnement végétal.
20km/h 30km/h		Trame de quartier Réseau de desserte à circulation modérée en zone de rencontre / Zone 30 Mesures de réduction des vitesses. Traverses confortables. Suppression des obstacles architecturaux, Trottoirs larges des deux côtés de la rue. Qualité d'aménagement. Accompagnement végétale.
Existant A requalifier A créer		Cheminement en site propre Traitement paysager de l'espace public, végétaliser pour optimiser la canopée et réduire les îlots de chaleur.
Existant A créer		Réseau de promenade et de randonnée pédestre Cheminement si possible en site propre présentant une qualité de parcours particulière, dévolus aux loisirs. Aménagement de lieux de repos (bancs, espaces de détente). Accompagnement végétal.
		Tronçon critique sécurité et confort Voirie nécessitant une amélioration de la sécurité et du confort des piétons, et une attention particulière dans le cadre de nouveaux projets.
		Tronçon critique santé et climat urbain Voirie nécessitant une amélioration de la canopée et de la gestion du confort sonore urbain. Ces tronçons présentent des températures extrêmes pour la physiologie du corps lors d'épisodes de chaleur critiques.
		Magistrales Espaces généreux pour les piétons et les cycles. Itinéraires permettant une connectivité sur l'ensemble du territoire. Modération de la circulation lorsqu'un itinéraire emprunte le réseau de quartier. Aménagement de lieux de repos (bancs, espaces de détente). Accompagnement végétal important, confort sonore optimisé et présence d'eau.



Edifice public existant / projeté / localisation à affiner Important point de convergence d'une population parfois jeune et/ou fragile.

Sécurité sur le réseau d'accès et les traversées piétonnes. Aménagement par exemple de kit-école. Générosité de l'espace à disposition pour les piétons.

	E	Ecole / crèche / enseignement		S	Équipement sportif		Equipements publics communaux en périmètre PLQ (localisation et programmation à affiner)
	H	Équipement santé		C	Équipement culturel, loisir, service public/communal		



Carrefour Carrefours complexes comportant plusieurs traversées piétonnes.

Traversées piétonnes sécurisées et facilitées en termes de trajectoire (trajectoires directes, possibilités de traverser en diagonale) en termes de trajectoires, de fluidité et de luminosité. Traitement de l'espace prenant en compte l'échelle du piéton et visant à donner un caractère plus urbain et moins routier.



Passerelle existante/à créer

Mesures visant à renforcer la sécurité et le confort. Suppression des obstacles architecturaux. Signalisation.



Arrêt de tramway

Sécurité et confort sur le réseau d'accès et à proximité de l'arrêt. Générosité de l'espace d'attente. Signalisation.



GARE Léman express pôle d'échange multimodal

Sécurité, connectivité et confort sur le réseau d'accès et à proximité de la gare. Générosité de l'espace d'attente. Signalisation.



Intercommunalité Important point de coordination avec les communes avoisinantes.

Sécurité, connectivité et confort sur le réseau d'accès et à proximité de la gare. Générosité de l'espace d'attente. Signalisation.